Compte-rendu du Comité de suivi Ramsar des Marais de Sacy du 04 Décembre 2018 à Cinqueux (60)

Personnes présentes :

- BACQUAERT Delphine, Adjointe chef de service Attractivité au Conseil Départemental de l'Oise
- BARBILLON Philippe, Maire de la Commune de Cinqueux,
- BARTHE Claude, Responsable du Bureau Nature et Biodiversité à la Direction Départementale des Territoires de l'Oise,
- BLONDEL Claude, Représentant du Regroupement des Organismes de Sauvegarde de l'Oise,
- CARON Nicolas, Représentant de la Station Ornithologique des Marais de Sacy,
- CROISILLE Jean-François, Maire de la Commune de Labruyère,
- COLLETTE Michel, Maire de la Commune de Saint-Martin-Longueau,
- CUGNIERE Raoul, Président du Comité de pilotage du site Natura 2000 « Marais de Sacy-le-Grand »,
- CWIKLINSKI Claude, Adjoint au Maire de Monceaux représentant le Maire de Monceaux,
- DECODTS Herbert, Chargé de mission au Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie,
- DEFOLY Charlotte, Animatrice BAC Labruyère et Sacy-le-Grand à la Communauté de communes du Liancourtois - La Vallée dorée,
- DETERPIGNY Lucie, Conseillère syndicale à la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Oise,
- DESCHAMPS Sébastien, Directeur du Syndicat Mixte Oise Aronde,
- DOUBLET Jacky, Titulaire pour la commune de Rosoy au Syndicat Mixte des Marais de Sacy,
- DREVILLE Jean-Paul, Maire de la Commune de Sacy-le-Grand,
- DUMONT Sylvia, Coordinatrice départementale zones humides et migrateurs à la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Oise,
- GALET Christophe, Ingénieur territorial au Syndicat mixte des Marais de Sacy,
- GANDOLPHE Fanny, Chargée d'études Nature et Biodiversité à la Direction Départementale des Territoires de l'Oise,
- KHEROUFI Smail, Responsable du Service de l'Eau de l'Environnement et de la Forêt à la Direction Départementale des Territoires de l'Oise,
- LANDORIQUE Thomas, Chargé de mission Natura 2000 à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Hauts-de-France,
- LELEU Raymond, Maire adjoint de la Commune de Cinqueux,
- LESAGE William, représentant des propriétaires (représente M VERBEKE),
- NAGY Dominique, Maire de la Commune de Les Ageux,
- NORMAND Benjamin, Responsable eau et assainissement à la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées,
- PARROT Brigitte, Maire de la Commune de Choisy la Victoire,
- RULENCE Tony, Responsable technique Marais de Sacy au Conseil Départemental de l'Oise,

- SAUTEJEAU Albin, Chargé de mission Natura 2000 à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Hauts-de-France,

- WASYLYZYN Ivan, Vice-Président à la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées,

- WATTERLOT Aymeric, Chargé d'études au Conservatoire Botanique National de Bailleul.

Personnes absentes excusées :

- AUGER Gérard, Maire de Neuilly-en-Thelle et Conseiller départemental de l'Oise,

- COLAS-MATUSKA Sarah, Responsable du Service Environnement et Accueil à l'Office National des Forêts,

- DIMINO Nicole, Suppléante pour la commune de Saint-Martin-Longueau au Syndicat Mixte des Marais de Sacy,

- FAUQUET Claude, Président du Comité Régional Olympique et Sportif Hauts-de-France

- HERCENT Jean-Luc, Chargé de mission Patrimoine naturel au Parc Naturel Régional Oise Pays de France,

- PUSSIAU Marianne-Frédérique, Secrétaire Générale Adjointe de la préfecture et Sous-Préfète en charge de l'arrondissement de CLERMONT.

M. CWIKLINSKI, président du COPIL Natura 2000, rappelle que la composition du comité de suivi Ramsar est identique à celle du comité de pilotage Natura 2000. En conséquence, ce comité associe l'ensemble des acteurs du territoire. Il donne ensuite la parole à Christophe GALET pour poursuivre l'ordre du jour.

1 - Activité Ramsar en 2017 et 2018 sur les Marais de Sacy

M. GALET rappelle que le site Ramsar des Marais de Sacy représente une surface de 1 073 hectares. Les critères retenus pour les Marais de Sacy sont :

- Critère 1 : Une zone humide devrait être considérée comme un site d'importance internationale si elle contient un exemple représentatif, rare ou unique de type de zone humide naturelle ou quasi naturelle de la région biogéographique concernée ;
- Critère 2 : Une zone humide devrait être considérée comme un site d'importance internationale si elle abrite des espèces vulnérables, menacées d'extinction ou gravement menacées d'extinction ou des communautés écologiques menacées.

Le Syndicat Mixte des Marais de Sacy est l'organisme de gestion globale et le COPIL Natura 2000 compose également le Comité de suivi Ramsar. Dans le cadre du transfert de la compétence GEMA, le Syndicat Mixte Oise-Aronde (SMOA) sera en charge de l'animation Ramsar sur les Marais de Sacy en lieu et place du Syndicat Mixte des Marais de Sacy. La présidence du COPIL NATURA 2000 sera assurée par M. CWIKLINSKI.

Les années 2015 et 2016 ont marqué la procédure locale de désignation de la labellisation Ramsar des Marais de Sacy.

Les activités concernant Ramsar en 2017 sur les Marais de Sacy ont représenté 24 jours et ont consisté à :

- une réunion du comité de suivi Ramsar le 1er mars 2017 à Cinqueux ;
- la finalisation de la procédure de labellisation Ramsar (journées de visite du Ministère, du Muséum, de Ramsar France et de la DREAL le 17 mai 2017, présentation au Conseil National de la Protection de la Nature le 08 juin 2017 à La Défense, compléments de la fiche descriptive sur les Sites Ramsar et rédaction d'une fiche de communication) ;
- la participation à la première rencontre Ramsar des Hauts-de-France au Parc de Samara à La Chaussée-Tirancourt (80) le 07 juin 2017 ;
- la labellisation officielle Ramsar des Marais de Sacy le 09 octobre 2017 ;

- la communication autour de la labellisation (rédaction d'articles sur la labellisation Ramsar pour les bulletins municipaux et le bulletin de la CCPOH, interview du Bonhomme Picard) ;
- la participation au 9ème séminaire national Ramsar dans le Jura le 18, 19 et 20 octobre 2017 ;
- et l'organisation de la cérémonie de remise de diplômes Ramsar aux communes et au Département le 02 décembre 2017 à Monceaux.

Les activités concernant Ramsar en 2018 sur les Marais de Sacy ont représenté 11 jours et ont consisté à :

- l'étude de la faisabilité de valorisation des marais par un stage de BTS GPN (panoramas, cheminement et vues le long de la RD 75 entre Sacy et Cinqueux) ;
- la réflexion et le montage du projet de maison Ramsar des Marais de Sacy ;
- la participation au 10ème séminaire national Ramsar en Lorraine le 7, 8 et 9 novembre 2018 ;
- et la réunion aujourd'hui du comité de suivi Ramsar du 4 décembre 2018 à Cinqueux.

4- Questions diverses

En l'absence de question supplémentaire, **M. CWIKLINSKI** remercie les participants et lève la séance.

Le Président du Comité de suivi RAMSAR,

Claude CWIKLINSKI

SYNDICAT MIXTE OISE-ARONDE (60)